

L'autoarchivage sur toutes les coutures

L'APA a été invitée à intervenir dans le cadre de la journée d'étude « Auto-archivage et archivage de soi », organisée par Lison Doré et les autres élèves de Master 2 en Gestion des archives de l'Université de Paris-Saclay, et qui a eu lieu mardi 18 mars 2025 à la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie à Charenton.

« L'idée de stocker des archives m'est venue peu à peu, quand j'ai été sûr que personne n'écoutait plus personne, ne se souvenait de rien, ne faisait plus attention à rien. »
Philippe Sollers

Cette journée a proposé une dizaine d'interventions d'experts en archives, archivage et archivistique, de tous horizons, permettant de tracer un panorama assez complet de l'état des choses en France à ce jour.

Après une brève présentation des lieux par **Jean-Charles Forgeret**, responsable du département Archives de la médiathèque (qui détient notamment le patrimoine photographique de l'État, riche de plus de 30 millions d'images, remontant aux origines de la photographie), la journée a été précédée d'une introduction par le sociologue **Jean-François Laé**, professeur à l'Université de Paris VIII.

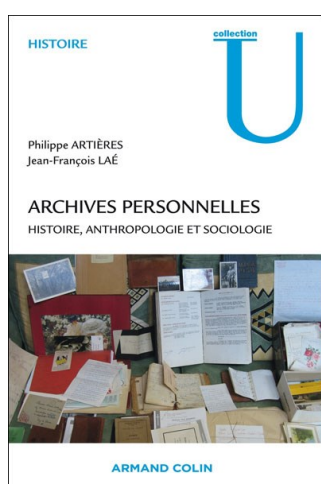
Il est notamment l'auteur, avec Philippe Artières, d'*Archives personnelles. Histoire, anthropologie et sociologie*, (Armand Colin, 2011). Jean-François Laé s'est interrogé sur ce qui nous fait écrire, car en amont de l'archive, il convient d'examiner les séquences intérieures qui amènent à se raconter, se décrire. Mais cela s'effectue en interdépendance du JE avec le NOUS, avec le collectif : « Je n'écris pas seul, on n'est jamais seul à penser une chose, c'est partagé par des collectifs invisibles ». Et c'est en effet la question que se posent les sociologues : comment un entretien produit de la parole et produit de l'écriture. « Leur travail commence à partir du moment où on passe ainsi du JE au NOUS ».

Il rappelle la notion de contexture, mettant en présence le texte et son contexte, qui laisse son empreinte sur l'écrit. Il s'agit de comprendre les

forces du contexte qui pèsent sur le texte et embrayent son déclenchement. Comment et par quoi l'écriture est affectée. C'est notamment le cas de la temporalité et des divers tournants de vie (et comment ne pas penser ici au dernier numéro de *La Faute à Rousseau* ? Numéro 98, février 2025, thème « Les tournants d'une vie »...) : « à chaque étape, on fait des cartons ». L'archivage de soi représente toutefois « une opération tardive, quand la mort commence à rôder ». Et à travers tout ce processus, le JE se transforme (comme le montre notre regard rétrospectif sur ce qu'on a écrit).

Thierry Bertrand, militant membre du collectif « Archives LGBTQI+ », a ensuite exposé les pratiques d'autoarchivage de ce groupement.

Les récits et mémoires de cette communauté minoritaire dans les archives institutionnelles nationales ou départementales (par ex. celles d'Act'Up) étaient jusqu'ici assez peu visibles et souvent incomplets. Un projet de centre de collecte lancé par Bertrand Delanoë était resté inabouti. Puis le projet initié par Act'Up en 2017 a conduit à la création du collectif Archives LGBTQI+, qui regroupe une vingtaine d'associations et plus d'une centaine d'adhérents. Tous les profils de l'archivistique et de la documentation y sont représentés, aux côtés d'universitaires, d'enseignants, d'artistes, de juristes, etc. Sa finalité consiste à revendiquer la pratique d'une gestion communautaire et autonome des archives (d'où le manifeste affiché sur le site du collectif). « Question d'expertise... »





Archives LGBTQI+ : Album photo d'un couple gay franco-américain de 1944 à 1970. Fonds Sébastien Ljshitz

Le centre ouvert en 2022 et hébergé sur le campus de la fac de Censier pratique la collecte d'objets et documents au fil de l'eau (aujourd'hui 180 mètres linéaires). Il est entièrement opéré par des bénévoles. À côté des documents écrits, une autre spécificité : des archives orales, témoignages et récits de vie, qui alimentent une chaîne de podcasts dénommée 'La Fièvre' avec 44 épisodes, incl. la série « Le feuilleton des luttes ». « Notre philosophie, conclut Thierry Bertrand : avoir des archives vivantes, les rendre accessibles au public ».

Raphaël Nkaka et **Charles Kabwete Mulinda**, de l'Université du Rwanda, ont évoqué « Les sources historiques classiques pour documenter le génocide perpétré contre les Tutsi et leur accessibilité » et « Les nouveaux outils d'autoarchivage au Rwanda utiles pour préserver la mémoire du génocide perpétré contre les Tutsi ».

1) Les sources historiques se présentent selon deux axes :

- la longue durée de la période coloniale (de la fin du 19^e s. jusqu'aux années 1960), période de différenciation des communautés amenant à la création d'un contexte politique et social pouvant justifier la haine et ses conséquences.

Cette 1^e période est documentée par les archives de la période allemande (jusqu'à

1916) détenues à Potsdam et Berlin, et celles du mandat belge (jusqu'à 1962) conservées à Kinshasa, Kigali, Genève, New York (ONU). Il faut mentionner aussi les archives des missions catholiques des Pères blancs.

- la 2^e période est après l'indépendance celle du processus ayant amené au génocide : discrimination contre les Tutsis – discours politique appelant à la haine. Cette période est couverte par de nombreuses archives africaines très riches à Kigali, à l'Université du Rwanda.

Les deux périodes sont illustrées par des sources publiées.

2) Les nouveaux outils impliquent la culture d'enregistrements vidéo sur YouTube, ainsi que les outils d'enregistrement par applications sur téléphones mobiles (documents écrits et images) et sur WhatsApp Voice, permettant la conservation et la transmission des données.

« Aujourd'hui au Rwanda, les deux tiers de la population ont moins de 30 ans, ils sont familiers avec les nouvelles techniques et actifs dans ces pratiques », mais il ne faut pas oublier la fragilité de ces informations à cause de leur support.

Les chercheurs publient leurs travaux en autoarchivage sur des plateformes comme Research Gate et Academia Edu. Sur le génocide même, il existe des associations de survivants possédant leurs propres archives (documents écrits, photos, enregistrements audiovisuels de témoignages), notamment les centres de collecte de l'association Ibuka (Mémoire et Justice) fondée en Belgique et implantée

Spectacle troupe Mpore pour la mémoire (source Ibuka France)





Noé Wagener (image
[https:// mil.u-pec.fr/](https://mil.u-pec.fr/))

aussi en France. Le mémorial du génocide présente aussi une exposition permanente de photos de rescapés, mais très peu d'entre eux ont retrouvé leurs photos de famille qui ont été systématiquement détruites.

L'intervention de **Noé Wagener**, professeur de droit public à l'Université de Créteil, spécialiste du droit du patrimoine culturel, a porté sur : « Autoarchivage et archivage de soi, questions juridiques ».

« En France il n'y a pour ainsi dire pas de droit des archives. » Il existe un droit des archives publiques substantiel, un droit des archives privées « familiale » et peu de points communs entre les deux. Il est donc nécessaire « de chercher d'abord d'où relève ce qu'on traite ».

Pour les archives privées (qui se définissent « en creux » : celles des archives qui ne sont pas publiques), on n'a pas beaucoup de règles mais on ne peut pas pour autant faire ce qu'on veut. Il faut rechercher dans les corpus divers des codes, etc. De plus ces règles sont « phagocytées par les problèmes du droit sur la protection des données personnelles (RGDP) ».

Peut-on tout conserver ? au sens de « en a-t-on le droit » ? Le Pr Wagener évoque la question de la possession de documents interdits (par ex. ceux rele-

Mais s'agissant de simples documents personnels, « beaucoup de gens ont des droits sur les documents que vous conservez (là aussi, le JE débouche très vite sur un NOUS). Cela à cause du secret des affaires, des secrets relatifs à la vie privée, des données à caractère personnel concernant des personnes vivantes et rendant leur identification possible.

Le régime existant pour les archives privées est largement construit sur celui des archives publiques, exception faite pour les recherches à intérêt historique (voir sur ce point l'article 79 de la loi Informatique et libertés).

Préconisation : ne pas attendre qu'un régime juridique complet vienne d'en haut, mais déclencher des contentieux pour que des juges prennent position (NDLR : ce qui fera jurisprudence).

Emmanuelle Bermès, archiviste et professeur à l'École Nationale des Chartes, auteur d'une thèse sur « Le numérique en bibliothèque : naissance d'un patrimoine » (2020), a ensuite planché sur : « S'archiver en ligne : l'exemple des Skyblogs »

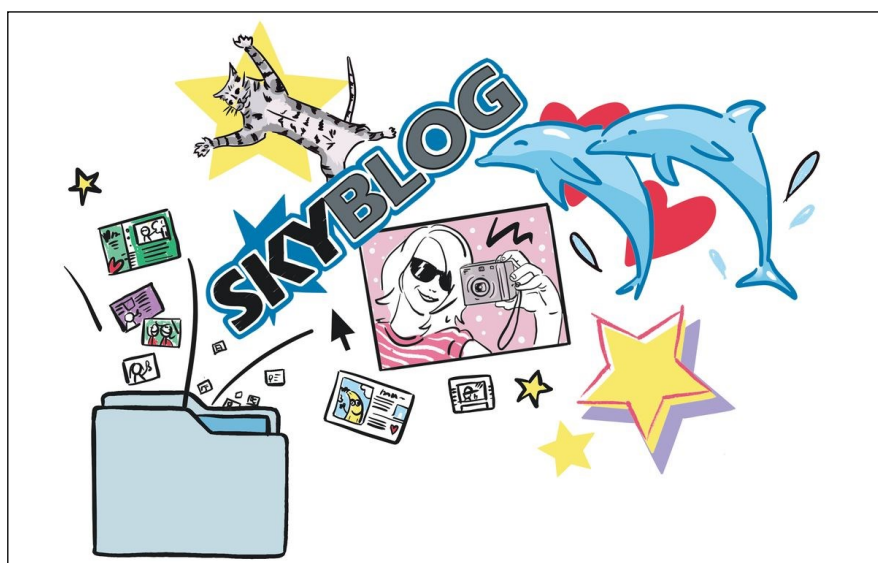
Elle présente divers blogueurs ayant été actifs sur Skyblog, par ex. l'Apaïste Ariane Vitalis...

Skyblog, plate-forme créée en 2002, était initialement un service de blogging gratuit proposé sur le site web de la radio française Skyrock et qui a été fermé en août 2023. Elle était très utilisée par les jeunes, comme « une sorte de précurseur des réseaux sociaux ». Les archives Skyblog détenues à la BnF contiennent aujourd'hui 12 millions de blogs (+ 1,6 million à l'INA).

Deux projets de recherche portent actuellement sur ces documents :
- Skybox 2023-26, financé par la BnF. Ce projet vise à développer une épistémologie de l'archive web en prenant cette collection comme terrain d'étude.

- SkyTaste 2024-2028, par l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres), centré sur l'aspect mémoriel des Skyblogs et le processus de patrimonialisation (processus exposé par Emmanuelle Bermès dans son livre *De l'écran à*

Les Skyblogs à la BnF
© Claire Ardent / BnF



vant du secret de la défense nationale ou les documents pédopornographique).

L'émotion. Quand le numérique devient patrimoine (2024).

Les principes d'archivage du Web à la BnF, au titre du dépôt légal, reposent sur :

- les collectes larges : domaine français une fois par an (5,7 millions de domaines en 2023)

- les collectes ciblées : thématiques ou disciplinaires ou axées sur un projet (régulières)

- les collectes techniques : plates-formes vidéo, réseaux sociaux, « mégasites ».

Toutefois ces contenus numériques sont volatils, fragiles, ce qui exige la migration vers d'autres supports.

Comment faire l'histoire de toute cette aventure, ces 12 millions d'histoires ? « Si on ne construit pas un discours sur Skyblog pendant que sa mémoire encore vivante, on ne sera peut-être pas en mesure de la conserver. » Il faut pour cela construire « un discours historique partagé ».



A Saint-Germain-en-Laye, Maurice Denis achète en 1914 un ancien hôpital construit sous Louis XIV pour y installer sa famille et son atelier, une demeure d'artiste aujourd'hui devenue le musée qui porte son nom. (Image du musée)

Emmanuelle Bermès en explique l'élaboration, qui implique entre autres le recours à l'IA : 1/ exploration, 2/ singularisation (identification de blogs individuels), 3/ modélisation (construction d'un type idéal), 4/ recherche-crédation via IA, artistes, 5/ *storytelling* à partir d'un objet nouveau fictif mais représentatif.

Difficile de résumer la table ronde foisonnante sur le thème « Réinventer ou s'adapter ? Place et rôle de l'archi-

viste à l'heure de l'archivage de soi » qui a rassemblé **Isabelle Aristide-Hastir** (responsable du département des archives privées aux AN), **Morgane Vanhuin** (chargée de mission Archives et documentation à l'association Aides) et **Fabienne Stahl** (chargée de la valorisation des collections au musée Maurice Denis de Saint-Germain-en-Laye). Quelques points en vrac :

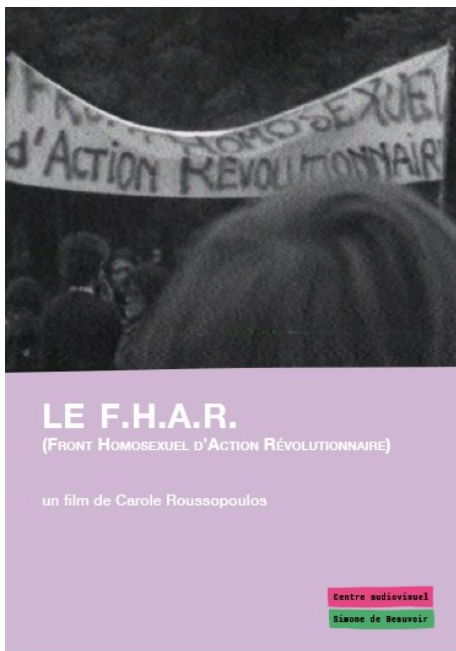
Pour Isabelle Aristide-Hastir, l'autoarchivage représente « la démarche proactive d'une personne vivante ». Ce qui est nouveau aux AN, c'est qu'elles sont approchées aujourd'hui par des personnes, des familles ou des groupements associatifs se posant la question de la conservation à long terme de leurs archives. C'est aussi la diversification des déposants potentiels, liée notamment à des collectes thématiques. Fabienne Stahl constate parallèlement que la nature des documents recueillis a évolué : « depuis 15 ans on prend aussi les albums photo, notes, agendas, qui semblaient périphériques auparavant ».

Morgane Vanhuin souligne comment à l'association Aides, « l'autoarchivage est vu comme un élément mobilisateur, un facteur de transition entre générations ». Aides qui a eu 40 ans en 2024 a lancé à cette occasion une collecte de témoignages « pour inscrire cette parole dans un temps long ». Depuis 2019 elle procède au stockage des archives en interne afin de les rendre accessibles aux fins de communication et de recherche.

La table ronde a aussi examiné la gestion de l'aspect émotionnel des archives personnelles.

Fabienne Stahl estime qu'on s'intéresse désormais autant à la vie qu'à l'œuvre [du peintre].

Pour Isabelle Aristide-Hastir, l'attachement personnel aux archives entraîne « une sorte de deuil à faire par la personne déposante ». Il faut donc prendre son temps, avoir des contacts en amont du dépôt et souvent se déplacer chez les « producteurs ». « On essaie si possible de garder la structure originelle du fonds, tout en respectant les normes archivistiques. »



*Le FHAR, couverture du DVD
(image Centre Simone de Beauvoir)*

La portée émotionnelle archives très importante chez Aides, rappelle Morgane Vanhuin. C'est pourquoi « il faut accompagner le démarche des déposants, leur parler avenir de leur archive, les relier à l'histoire collective de l'association ».

« La force des archives privées, a conclu Isabelle Aristide-Hastir, c'est d'être représentatives de ce qui se passe dans notre société. »

Nous avons assisté à la projection du film de **Carole Roussopoulos** *Video Out* (1971) sur le FHAR (Front homosexuel d'action révolutionnaire), suivi d'une inter-

vention de **Nicole Fernandez Ferrer**, coprésidente du centre audiovisuel Simone de Beauvoir.

Ce film qui a saisi sur le vif les militants du FHAR à la manif de rue du 1^{er} mai (avec le slogan « Nous sommes un fléau social ») puis leur assemblée à l'Université de Vincennes constitue un document unique.

Il reflète l'époque des débuts de la vidéo, un outil qui sera alors pris en



*Philippe Lejeune entre les rangées
du fonds d'archives de l'APA
(DR)*

main par de nombreux groupes militants (Black Panthers, Palestiniens...) Les femmes en lutte entre autres se sont approprié cet outil.

Pierre Kobel et **Elizabeth Legros Chapuis** ont évoqué le rôle de l'Association pour l'Autobiographie et le patrimoine autobiographique (APA) et ses principes en matière de gestion des archives. Créée en 1992 par Philippe Lejeune, l'APA a pour objectif premier est la collecte, la conservation, la valorisation de textes autobiographiques inédits. On y trouve toutes les formes d'écriture de soi : récits et mémoires, journaux, carnets, correspondances... Du XIX^e siècle à nos jours, ce sont aujourd'hui plus de 4500 références (allant de quelques pages à parfois plusieurs milliers) écrites par des hommes et des femmes de toutes origines géographiques et tous milieux sociaux, qui offrent un panorama humain d'une grande richesse. Chaque document reçu à l'APA est lu, grâce à sept groupes de lecture bénévoles répartis dans toute la France, et des relectures approfondies ("échos de lecture") sont publiées.

Les archives de nature autobiographique qui lui sont confiées font l'objet d'échanges fréquents avec les déposants. L'APA s'intéresse vivement aux motivations qui amènent les auteurs d'écrits autobiographiques à les lui confier ; c'est ainsi qu'elle a lancé en décembre 2020 une enquête sous forme de questionnaires envoyés aux déposants. La synthèse des réponses montre que trois raisons principales motivent les dépôts : assurer la conservation d'un document, pouvoir le transmettre, faciliter son étude par des chercheurs.

Le travail de l'APA s'inscrit donc comme une étape dans le processus d'archivage de soi tel qu'il est décrit dans cette journée, qui implique à la fois les producteurs même des archives et une entité procédant à leur collecte hors des cadres archivistiques institutionnalisés.

Enfin, **Valérie Coss** et **Yann Tréhin** ont présenté « Le Fanzinarium, bibliothèque associative de fanzines à Paris ».

Pour en rappeler l'étymologie, un fanzine était à l'origine un magazine de fans, d'abord en SF, puis cette

Le Fanzinarium :
page d'accueil
du site



bibliothèque associative de fanzines
48 rue des vignoles Paris 20 (plan d'accès)

Le Fanzinarium en détient actuellement 6600 (voir catalogue en ligne). Cette structure a été créée en 2019 par quatre personnes à partir de leurs collections personnelles (donc pas forcément représentatives de l'ensemble de la production). Elle en reçoit aujourd'hui une quinzaine par semaine sur les sujets les plus divers : BD et mangas, jeux, musique, cinéma, écologie, féminisme, arts graphiques... Ils sont consultables sur place en accès libre et gratuit (permanence 2 fois par semaine) Récemment beaucoup sont devenus des webzines, ce qui pose moins de contraintes.

forme d'expression a connu un élargissement à de nombreux domaines n'existant pas dans la presse *mainstream*. De périodicité aléatoire, ils n'ont pas forcément été conservés.

Il existe d'autres structures du même genre en France : la Fanzinothèque de Poitiers est la plus ancienne, ouverte en 1989 (60 000 fanzines). ■

Liens

Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie :

<https://mediatheque-patrimoine.culture.gouv.fr/>

Jean-François Laé : https://sociologie.univ-paris8.fr/?page_id=14

LGBTQI+ : <http://archiveslgbtqi.fr>

Rwanda : <https://www.ibuka-france.org/>

Wagener : <https://mil.u-pec.fr/membres/wagener-noe>

Skyblogs : <https://www.bnf.fr/fr/les-skyblogs-au-service-de-la-science>

Archives privées aux Archives nationales : <https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/web/guest/et-vos-archives>

Musée Maurice Denis : <https://archives.yvelines.fr/rechercher/archives-en-ligne/correspondances-du-musee-departemental-maurice-denis>

Centre Simone de Beauvoir : <https://www.centre-simone-de-beauvoir.com/>

APA : <https://autobio-asso.fr/>

Fanzinarium : <https://www.fanzinarium.fr>

Compte rendu rédigé par Catherine Merlin